

COMMUNE DE SAINT-GERVASY
CONSULTATION POUR MAITRISE D'ŒUVRE
AVANT PROJET D'AMENAGEMENT
AVENUE FREDERIC MISTRAL

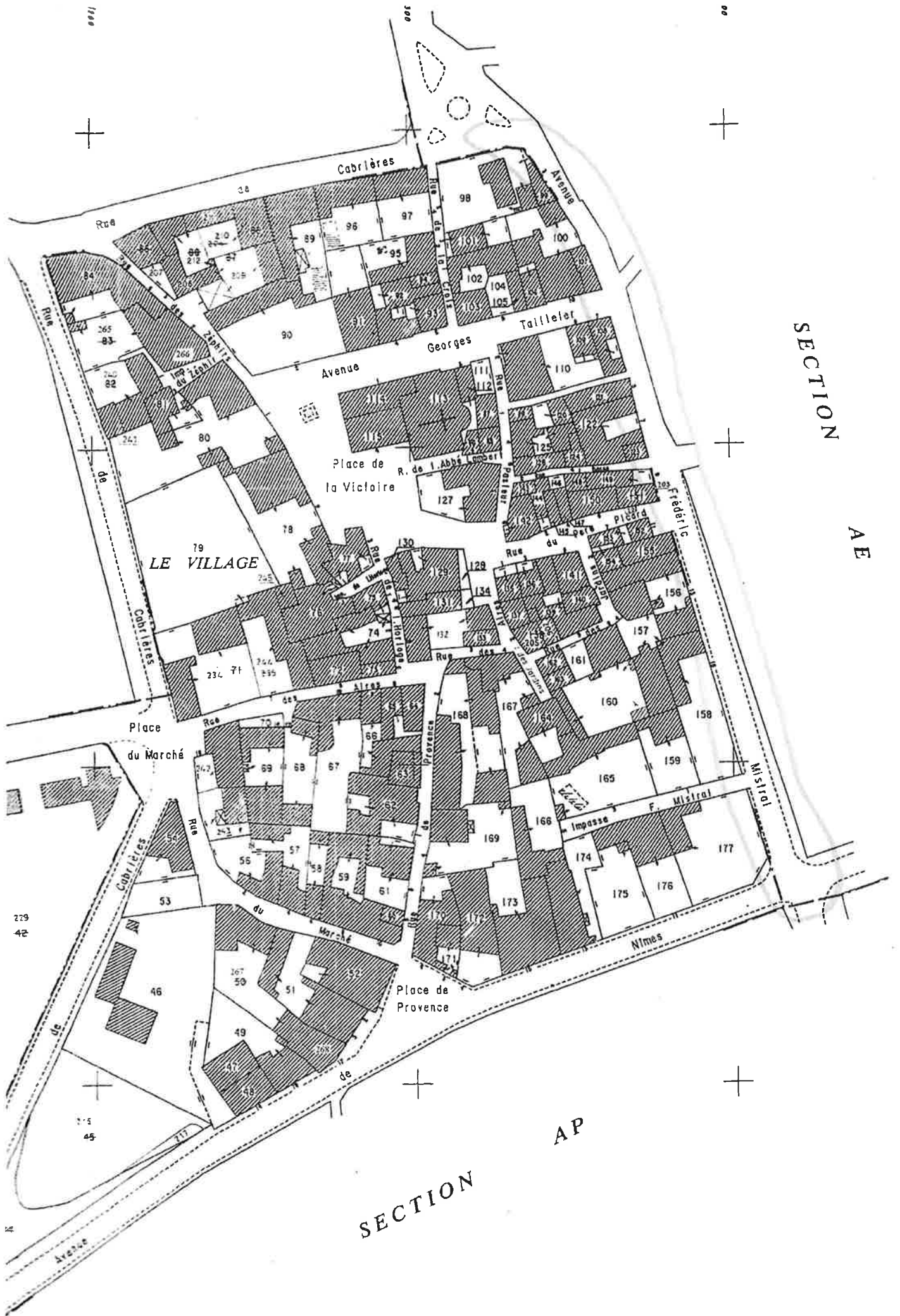
Descriptif de la mission

La commune de St Gervasy souhaite aménager l'avenue F. Mistral. Cette avenue est importante pour l'image de la commune. Son aménagement est complexe puisque elle est aussi une Route Départementale « RD3 ». Les travaux à réaliser sont divers : réseaux humides et eaux pluviales (Nîmes Métropole), réseaux secs (SMEG Electricité), goudronnage, fibre optique, éclairage public (commune) et trottoirs.

Plus précisément les travaux à envisager pourraient prévoir :

- la reprise de la voirie avec une redéfinition des trottoirs...
- un cheminement piétonnier
- aménagements paysagers intégrant des banquettes de fleurs, l'éclairage public...
- des passages piétons sécurisés
- la reprise de l'arrêt de bus
- l'augmentation du réseau pluvial
- la mise en discrétion des réseaux secs en lien avec le SMEG
- la reprise de l'éclairage public

La commune a donc souhaité se faire aider par un bureau d'étude pour clarifier les différentes interventions après les avoir identifiées et estimées dans un avant-projet d'aménagement. Le bureau d'étude devra aussi réaliser des dossiers de demande d'intervention ou d'aides à déposer auprès des organismes concernés.



SECTION
AE

SECTION
AP

